

COMMUNE DE LONGWY SUR LE DOUBS

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 FÉVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un février à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LONGWY SUR LE DOUBS s'est réuni à la salle polyvalente, après convocation légale, sous la Présidence de Pierre THIÉBAUT.

PRÉSENTS : BAILLY Sylvain, BEDIOT Daniel, BRUGGER Damien, CHAPELOTTE Séverine, CHARTON Laurent, CLAVIER Hervé, GODARD Christine, JEANNEAUX Jean-Claude, , PEGUILLET Patrick, THIÉBAUT Pierre et VAUCHEY Colette.

ABSENTS EXCUSÉS : CLAVIER Dominique (pouvoir à M. Laurent CHARTON), ECOIFFIER Ludovic (pouvoir à Pierre THIÉBAUT), GAUDILLIER Stéphane (pouvoir à Sylvain BAILLY), PEGUILLET Laurence (pouvoir à Jean-Claude JEANNEAUX).

SECRETAIRE : CHARTON Laurent.

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- Renouveler la ligne de trésorerie d'un montant de 200 000 € pour permettre une continuité dans les travaux prévus pour le lotissement les Saules.
- Refuser le passage en catégorie B de la secrétaire de mairie.
- Ajourner les décisions concernant les lignes directrices de gestion de la commune.
- Valider la désaffiliation de la communauté d'agglomération du Grand Dole du centre de gestion du Jura.
- Ajourner le choix des lampadaires proposés par le SIDEC pour l'aménagement du lotissement les Saules.
- Ajourner l'enquête concernant les transports scolaires pour l'année 2022/2023.
- Valider le montant de la vente des parcelles de terrains du lotissement les saules.
- Adopter le budget 2022 du Lotissement les Saules, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DÉPENSES		
Chapitres	Intitulés	Total
011 - 6045	Etudes et prestations de services	15 000 €
011 - 605	Achats de matériels	435 000 €
042 - 71355	Annulation des stocks	84 685 €
TOTAL des DEPENSES		534 685 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES		
Chapitres	Intitulés	Total
7015	Ventes de parcelles + vente au BP communal	96 688 €
71355 - 042	Création de stock final	437 997 €
TOTAL des RECETTES		534 685 €

SECTION D'INVESTISSEMENT – DÉPENSES		
Chapitres	Intitulés	Total
001	Déficit d'investissement	84 685 €
3555 - 040	Création du stock final	437 997 €
TOTAL des DEPENSES		522 682 €

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES		
Chapitres	Intitulés	Total
3555 - 040	Annulation du stock initial	84 685 €
16878 – 16	Avance du budget principal	437 997 €
	TOTAL des RECETTES	522 682 €

- Retenir la proposition de l'entreprise ETBE SAS d'un montant de 8 445 € TTC concernant toutes les opérations liées à la peupleraie.
- Attendre d'autres devis pour se positionner sur le programme d'actions 2022 de l'ONF.
- Valider le devis estimatif de la SOGEDO d'un montant de 4 020.78€ HT soit 4 824.94 € TTC.
- Attendre les propositions de devis d'autres entreprises avant de se prononcer sur le programme 2022 de l'ONF.
- Valider le passage en Contrat à Durée Indéterminée de l'agent contractuel rattaché à l'Agence Postale Communale à compter du 1^{er} avril 2022.
- Le renouvellement de la convention au tarif proposée par la SPA pour l'année 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL AVEC 14 VOIX POUR ET UNE ABSTENTION DÉCIDE DE :

- Adhérer à l'association des Maires Ruraux du Jura.

Plus de question n'étant posée, la séance est levée à 22h30.

Le Maire



Pierre THIÉBAUT